

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUILLET 2009 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

10 JUIL 2009

N° 3 - 77 / 2009 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

L'An Deux Mille Neuf, le 7 Juillet 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 7 Juillet à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Serge NEAU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 JUILLET 2009

N° 3 - 77 / 2009 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Pilote : Service Traitement des Déchets – Prévention des risques

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Affaires Générales Juridiques et Marchés
Financier et Budget
Collecte des ordures ménagères

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Le rapport est établi conformément aux dispositions de la loi n° 95-101 du 02 février 1995, et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000. Celui-ci prévoit que l'assemblée délibérante adopte le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, pour l'année écoulée.

Le rapport annuel ci-annexé présente tous les indicateurs techniques et financiers.

Il est proposé au Conseil d'approuver le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et au décret N° 200-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

VU l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999

VU l'avis de la commission environnement du 25 juin 2009

VU l'avis du bureau communautaire du 30 juin 2009.

VU la saisine de la commission consultative des services publics locaux réunie le 7 juillet 2009 à 14 heures,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

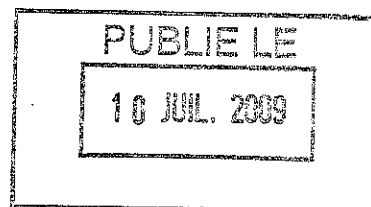
✚ **APPROUVE** le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ci-annexé.

Pour extrait conforme,
Fait le 7 Juillet 2009

Le Président,

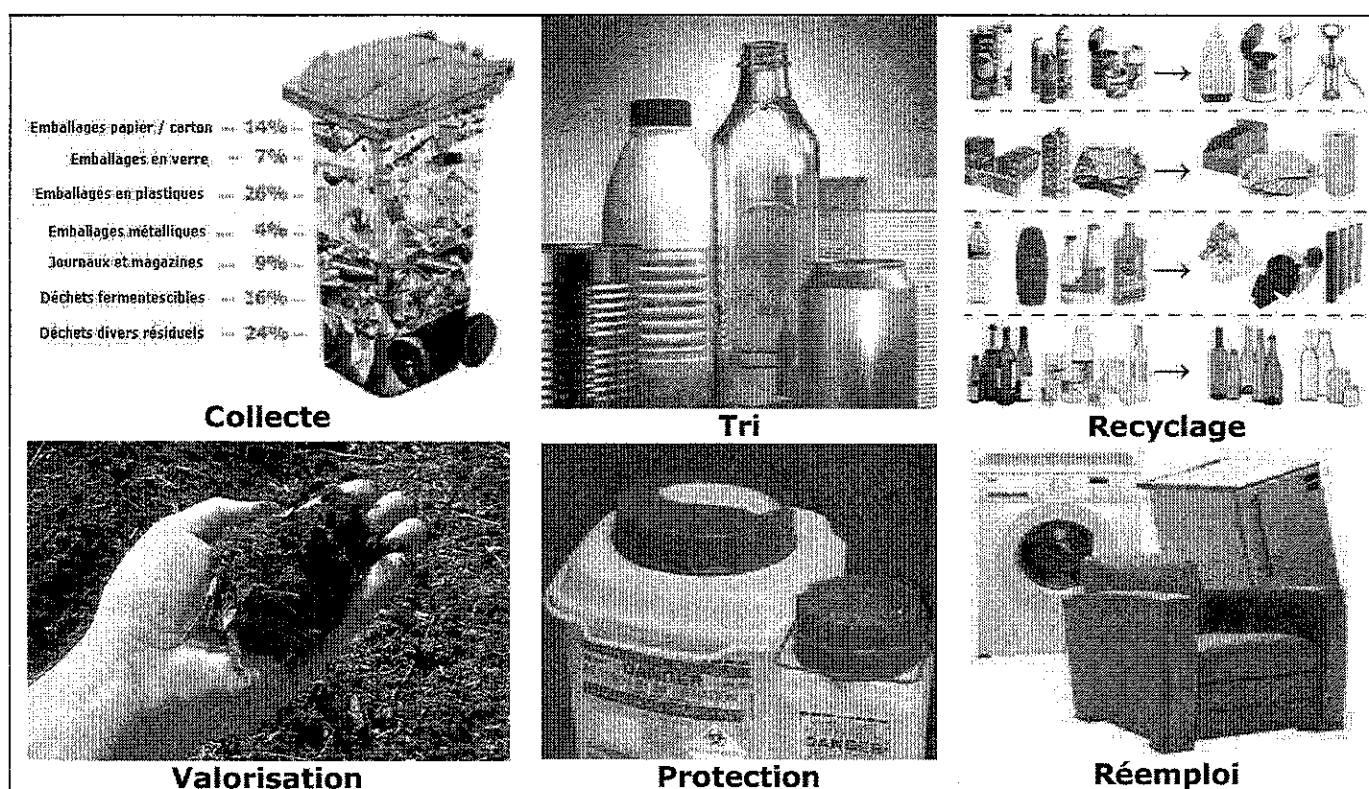


Philippe BONNECARRÈRE



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2008



**Rapport présenté par M. Philippe BONNECARRERE, Président,
et adopté en Conseil communautaire le 07 juillet 2009.**

Rédaction du rapport assurée par les services Traitement des Déchets Prévention des
Risques et Collectes des Déchets Ménagers

Rapport à la disposition du public sur www.grandalbigois.fr et dans les communes
adhérentes

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

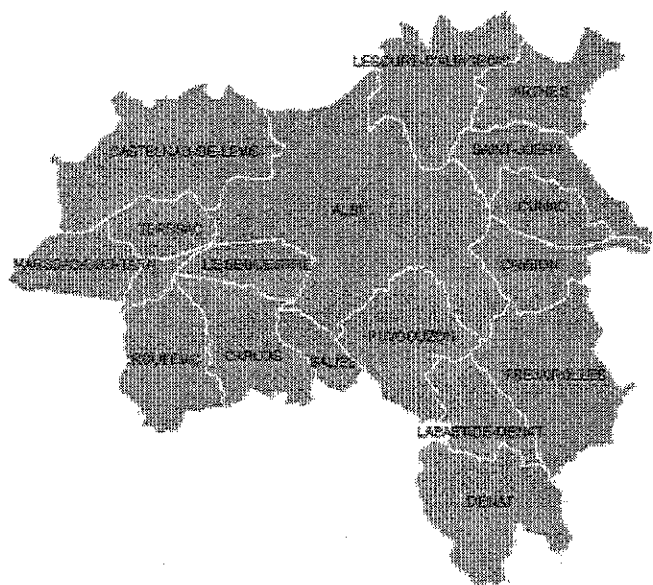
Sommaire

1- Présentation	page 3
2- Compétences exercées	page 4
3.1- Organisation du service public organisation générale	page 5
3.2- Organisation du service public Ordures ménagères résiduelles	pages 6 à 8
3.3- Organisation du service public Filière Emballages ménagers	pages 9 à 13
3.4- Organisation du service public Filière Bio-déchets	page 14
3.5- Organisation du service public Les Déchetteries	page 15
3.6- Organisation du service public Filière Déchets dangereux	page 16
3.7- Organisation du service public Filière Déchets non ménagers	page 17
3.8- Organisation du service public Bilan	pages 18 et 19
4.1- Prestataires les services	page 20
4.2- Prestataires les fournitures	page 21
5- Les Coûts du service Public	page 22
6- Les mesures de prévention	page 23
7- Emploi et Conditions de travail	page 24
8- Communication et relations avec les usagers	pages 25 et 26
9- Bilan et perspectives	page 27
10- Tableaux de bord synthèse	page 28

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségala), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

I.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 281 km².

I.2. Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population 1999	Part/ population totale	% habitat vertical	Population municipale 2008*	Evolution 2006/1999
Zone A : ALBI	1	44 698	62%	20%	48 712	+8,98%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUERY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGOIS, SALIES	11	20 675	29%	2%	22 752	+10,05%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	6 572	9%	0%	7 424	+12,96%
TOTAL	17	71 945	100%	15%	78 888	+9,65%

* Populations municipales INSEE publiées au 31/12/2008

Les populations municipales ont nettement progressé de 1999 à 2008. Pour 2008 encore, la population de référence utilisée pour les différents indicateurs reste celle de 1999 actualisée avec les chiffres validés du recensement intermédiaire de 2005 soit **73 665** habitants ;

Zone A	46 274 habitants
Zone B	20 738 habitants
Zone C	6 653 habitants

La population totale 2008 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **82 181** habitants.

Introduction

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

II.1 Un contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues.

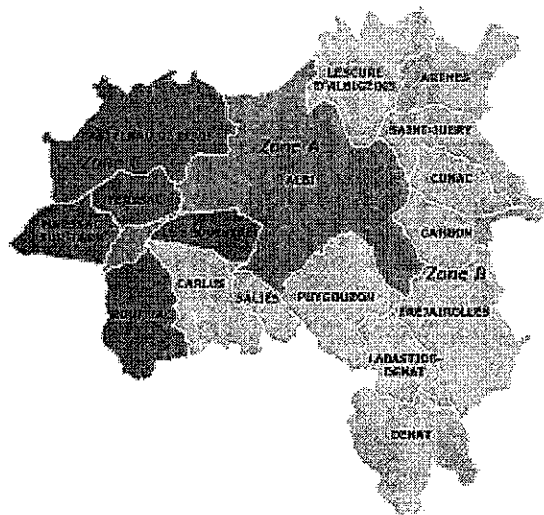
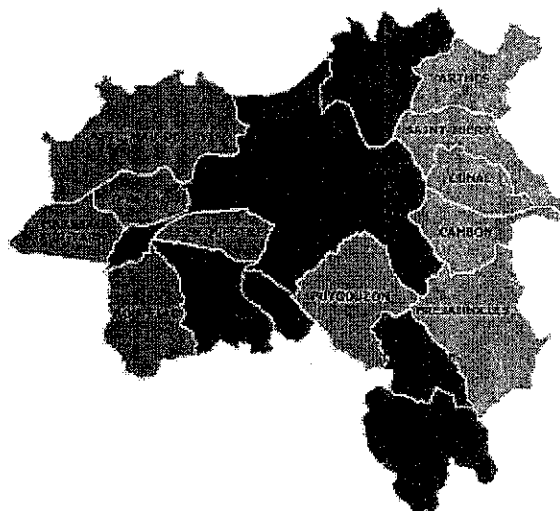
Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{ère} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté sur 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.

■ Périmètre de l'ex-Communauté de Commune de l'Albigeois
■ Périmètre de l'ex-SMCCV
■ Périmètre de l'ex-SICTOM de Marssac



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI seule, correspondant à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B pour les communes d'ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES et PUYGOUZON.

■ Zone A : commune Albi seule - Régie C2A
■ Zone B : 11 communes - Régie C2A
■ Zone C : 5 communes - Entreprise privée

II.2. Répartition des compétences d'élimination des déchets

Compétences exercées	OMR	Verre	Journaux Magazines	Autres emballages	Bio- déchets	compostage individuel	Déchets en déchèterie	Encombrants	(*)Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels		
Mode d'organisation	PAP	AV	PAP	AV	PAP	AV	PAP	Silos	AV	PAP	AV	PAP	AV
Collecte													
Transfert/Transport													
Traitement													

Compétences C2A

Compétences syndicats de traitement

Compétences communales

(*) La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a en charge les D.A.S.R.I. ; un bilan déchets dangereux est présenté page 16.

Organisation du service public

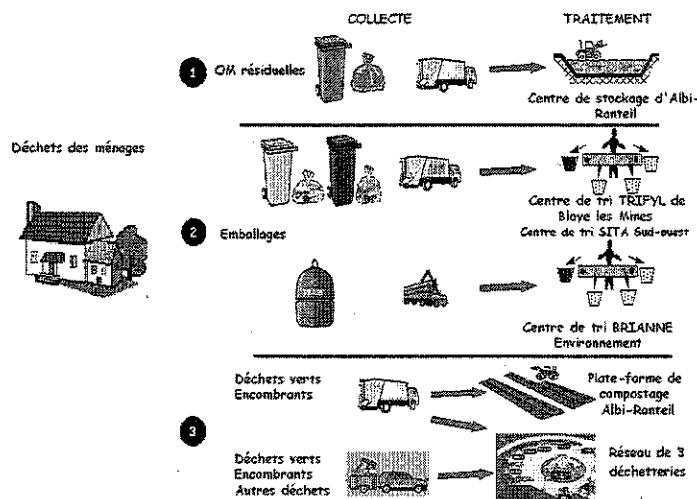
Organisation Générale

3.1/10

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend maîtriser les services rendus à la population. Sauf crédits d'investissement pour les conteneurs, les modifications et la réorganisation des secteurs et circuits, avec le maintien des autres collectes en place, ont été réalisées à moyens constants.

II.1 La Zone A

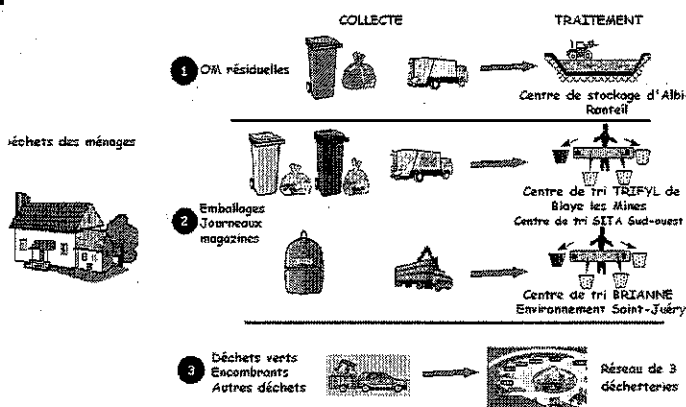


Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4 716	3 784	37 774
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant (1)	C1	C1	C1
Déchets verts (2)	C1	C1	C1

Les collectes (1) et (2) sont sur appel pour les personnes à mobilité réduite.

II.2 La Zone B

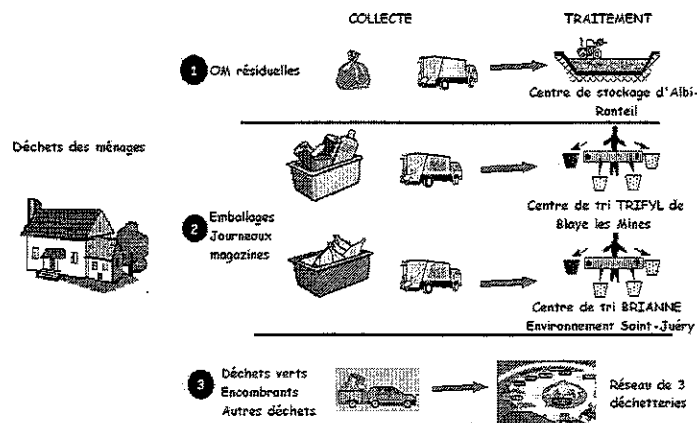


Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	9 357	11 381	
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

PUYGOUZON, CUNAC, CAMBON, FREJAIROLLES et ARTHES ont été conteneurisées pour les OMR ; PUYGOUZON a désormais un équipement multi-flux enterré et est passée en C1. Le centre bourg et les gros producteurs sont en C2.

II.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population	6 132	521
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

Organisation du service public

Ordures Ménagères résiduelles

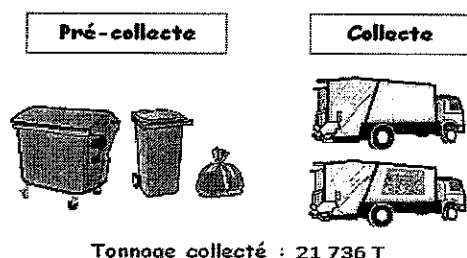
3.2/¹⁰

Introduction

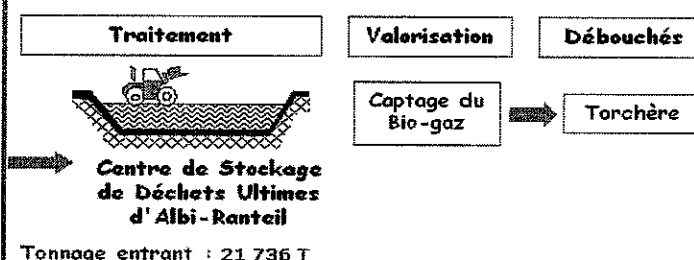
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont en prestations de service avec une entreprise.

II.2.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles

Collecte des ordures ménagères résiduelles



Traitement des ordures ménagères résiduelles

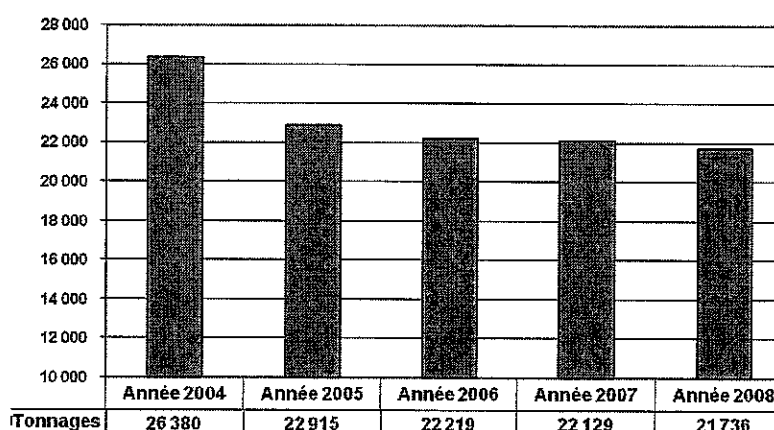


III.2.2. Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Evolution n/n-1 (%)	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité collecte (kg/km)
Collectes en Régie	67 012	19 817	296	-1,33	139 893	142
Collectes Entreprise	6 653	1 919	288	-5,26	31 096	62
Totaux	73 665	21 736	295	-1,66%	170 989	127

La collecte par entreprise est combinée sur un passage avec le sélectif le ratio moyen est de 71Kg/Km.

III.2.3 Évolution des tonnages



Décembre 2004, la collecte sélective débute sur CARLUS, DENAT, LA BASTIDE DENAT, SALIES, LESCURE et 4 quartiers d'ALBI.

2005, 1^{ère} année pleine pour les 5 communes rurales et les 4 quartiers d'ALBI. Au 2^{ème} semestre, 4 quartiers de plus sur ALBI passent en collecte sélective. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 la collecte sélective est réalisée en centre ville d'ALBI (-3,04% sur les OMR).

2007 affiche -0,41% de baisse sur les OMR.

2008 montre 393T d'OMR en moins soit une baisse de 1,66%.

III.2.4 Données sur les circuits de collecte

Secteurs	Habitants desservis	Fréquence et jours de collecte	Contenant	Tonnages collectés 2008	Ratio / habitant (kg/hab./an)	% n/n-1	Distance (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Zone A Centre ville	4 716	C5 (lundi au samedi)	Sac	2 311	490	-1,01%	10 241	227
Zone A Couronne	3 784	C2 (mardi et samedi)	Bac	1 263	334	0,60%	10 828	117
Zone A Extérieurs (16)	37 774	C1 (lundi au vendredi)	Bac	10 910	289	-2,37%	68 378	160
Zone B Les bourgs (3)	9 357	C2 (lundi au samedi)	Bac ou libre	2 625	280	0,85%	21 618	121
Zone B Extérieur et rural	11 381	C1 (lundi au vendredi)	Bac ou libre	2 708	238	-0,37%	28 828	94
Zone C Prestations de services par entreprise	6 653	C1 ou C2 (lundi mardi jeudi vendredi)	Sac ou libre	851 1068 + 293 ⁽¹⁾	288	-5,33%	13 624 17 742	63 OMR seules 76 combinées

⁽¹⁾ JMR et EMR hors verre

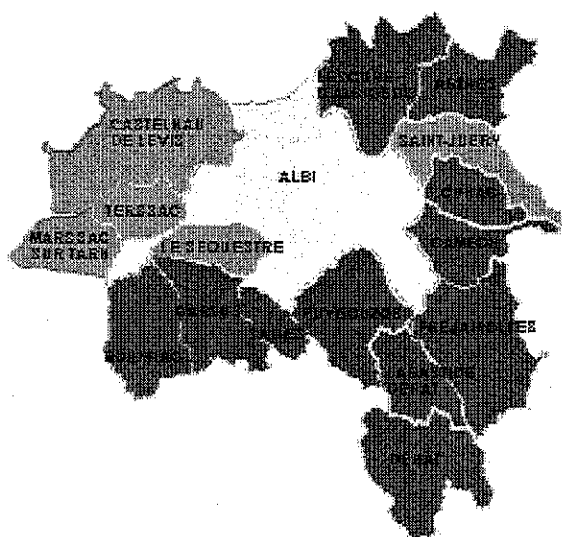
Le ratio (n/n-1) confirme la tendance en diminution des OMR. Le service collecte compte beaucoup sur l'effet positif de la conteneurisation pour confirmer à la baisse les secteurs jusque là en contenants libres.

Organisation du service public

Ordures Ménagères résiduelles

3.2/10

III.2.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Au 31 décembre 2008, ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES en C1 étaient conteneurisées ainsi que PUYGOUZON passée de C2 en C1 OMR du même coup.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en mono-collecte sur tout le territoire. Cette opération sera étendue à SAINT-JUERY en 2009 puis sur la Zone C pour 2010.

Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{ère} couronne.

Analyse comparée des fréquences de collectes

	National	C2A	Observations
OMR C1	34%	68%	Territoire non aggloméré important
OMR C2	37%	26%	Repasse centres bourgs comprises
OMR C3 ou +	28%	6%	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

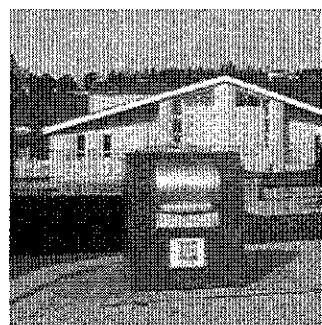
OMR C2

OMR C1

Particularités et évolution

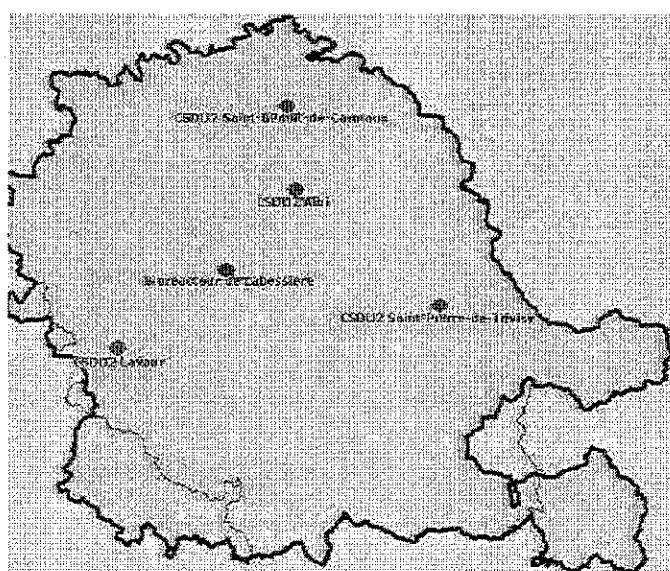
La collecte des OMR continue d'évoluer vers du regroupement en conteneurs enterrés. Ces équipements répondent à un besoin de dépôt hors jours de collecte et améliorent la propreté de la voie publique ;

En 2008, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a installé ses premiers points OMR enterrés grands volumes dont un sur la commune de PUYGOUZON passée en mono-collecte hebdomadaire des OMR avec conteneurisation ;



Grand volume enterré de PUYGOUZON

III.2.6 Présentation des unités de traitement



Le département Tarn compte 5 centres de stockage pour les ordures ménagères et déchets assimilés.

L'unité d'ALBI, sise CD 18, lieu dit RANTEIL et celle de Saint Benoît de Carmaux doivent réglementairement fermer au 1^{er} juillet 2009.

Le CSDU II ALBI RANTEIL reçoit les ordures ménagères résiduelles des 17 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Avec 21 736T la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente 90% des tonnages OMR traités par le S.I.T.O.M.A. et 76% du total enfoui sur le CSDU II ALBI RANTEIL en 2008.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

Organisation du service public

Ordures Ménagères résiduelles

3.2/¹⁰

III.2.7 Fiche signalétique du CSDUII d'ALBI - RANTEIL

Centre de stockage de déchets ultimes ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Capacité de stockage	50 000 T/an
Tonnages enfouis	29 516 T
Tonnages C2A enfouis	22 375 T
Part des tonnages C2A	76%
Date limite d'autorisation d'exploitation	1er juillet 2009 (prorogation demandée jusqu'au 31/12/2010)
Traitement des rejets	Lagunage des lixiviats ; Torchère pour les bio-gaz



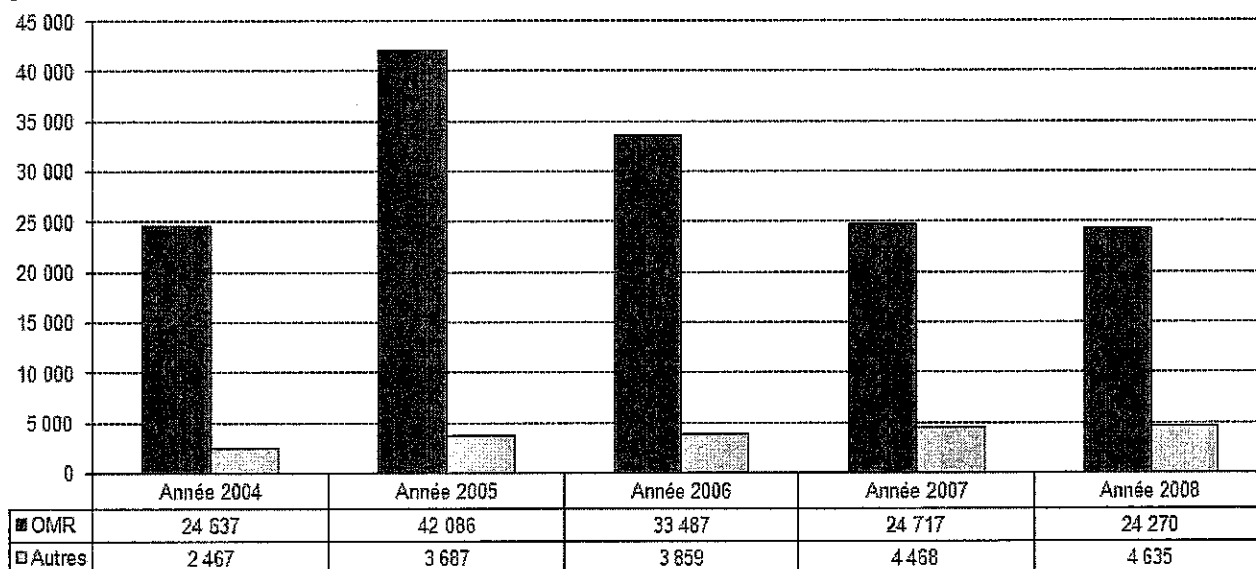
III.2.8 Nature, tonnages et évolution des déchets de la C2A traités par enfouissement :

Nature des déchets	Tonnages année n	% total	Tonnages année n-1	% n/n-1
OMR	21 736	97%	22 129	-1,78%
Refus de tri	409	2%	417	-1,92%
Encombrants	16	0%	21	-23,81%
Balayage	214	1%	199	7,54%
Total	22 375	100%	22 766	-1,72%

Les refus de tri 2008 sont à considérés comme stables par rapport à 2007 ; de même pour le balayage, des 5 communes membres à l'origine de la Communauté de Communes Albi Périphérie, avec 1,25T / mois en plus ;

Le dispositif d'accès à une collecte PAP d'encombrants sur ALBI a été revu ; seules les personnes répondant aux critères précis de « mobilité réduite » sont prises en charge ; de fait le tonnage a baissé.

III.2.9 Evolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL



Depuis 2004, on constate une hausse progressive régulière des encombrants. Cet accroissement des quantités est imputable aux dépôts en déchetteries, 25% du total en 2007 et 28% en 2008. Les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air représentent 36% et les professionnels 36% ;

Observations

Le S.I.T.O.M.A. affiche un ratio de traitement de 342Kg/hab./an en regard de la population qu'il prend en compte soit 86 364 habitants.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a un ratio pour les ordures ménagères résiduelles enfouies de 304 Kg/hab./an. Avec la part enfouie qui lui est imputable des encombrants des déchetteries, ce ratio passe à 326 Kg/hab./an soit une augmentation de 0,62% ;

Organisation du service public

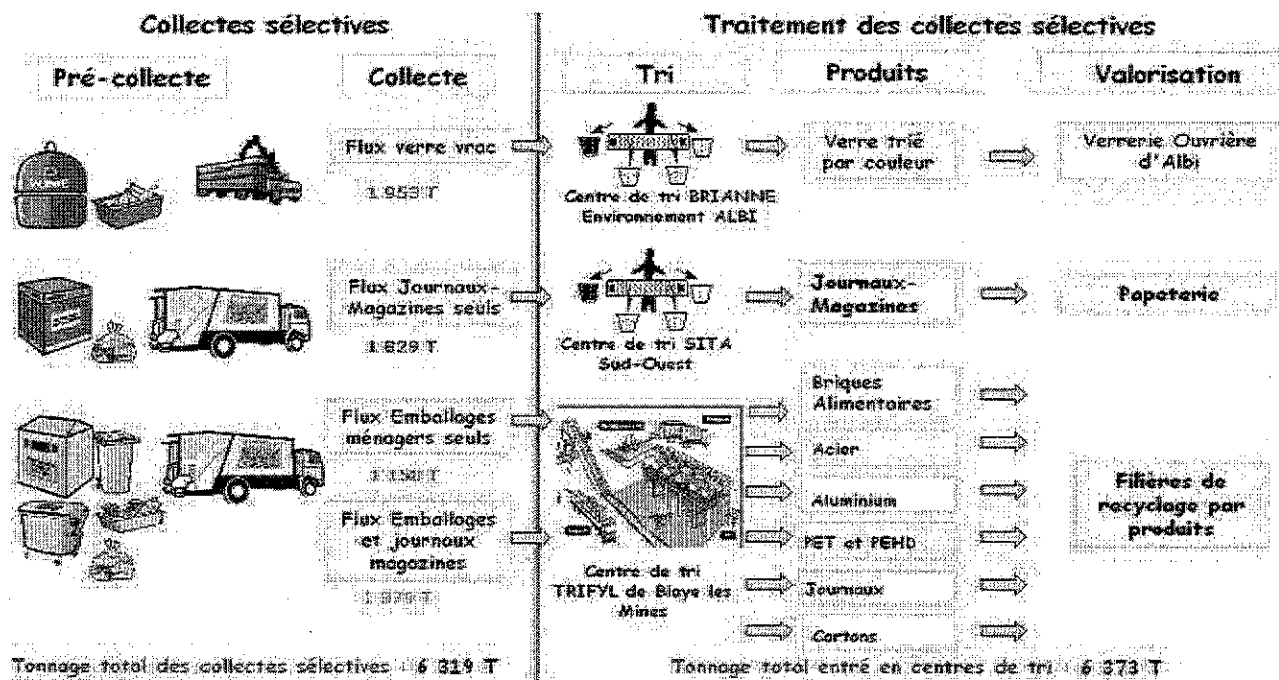
Filière Emballages ménagers

3.3^{/10}

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec une entreprise. Le verre est collecté en prestations de services à travers trois opérateurs : deux entreprises privées et le S.I.T.O.M.A..

III.3.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



L'écart avec la collecte stricte 2008 s'explique par les 167T restant à transférer au 31 décembre 2007.

III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

	Secteurs	Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
Zone C		PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

Un peu plus de 91% du verre est en apport volontaire et seulement un peu moins de 9% sont en collecte porte à porte fréquence hebdomadaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle. 33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte fréquence hebdomadaire ;

L'apport volontaire pour les JRM et EMR est encore faible avec 2,24% en 2008 ; il est amené à évoluer avec le développement des points de regroupement enterrés pour le sélectif ;

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositifs de collecte des EMR et JRM en conteneurs de regroupement enterrés ou semi-enterrés se poursuit. La tendance est à ces derniers, y compris en domaine privé. Pratiques et moins onéreux, ils conviennent pour tous les flux des gros producteurs, l'habitat vertical, résidences, campus...

Au 31 décembre 2008, le territoire compte 60 équipements de regroupement répartis de la façon suivante :

- **EMR et JRM** : 5 enterrés et 5 semi-enterrés soit 10 unités en tout ;
- **Verre** : 13 grands volumes enterrés et 3 semi-enterrés soit 16 ;
- **OMR** : 28 enterrés dont 3 grands volumes et 6 semi-enterrés soit 34 unités en tout ;



Conteneurs semi-enterrés avec OMR EMAC - Résidence Gambetta ALBI

III.3.4. Données sur les collectes des emballages ménagers

Désignation des flux	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab./an)	% n/n-1	Fourchette nationale des ratios de collecte	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité / Transport (kg/km)
Flux 1 Verre AV	67 012	AV	1 781	26,6	-2%	25	27 923	64
Flux 2 Verre PAP	6 653	PAP	172	25,9	-4%	32	17 472	10
Flux 3 JRM bi-flux	49 210	PAP	1 829	37,2	0%	AV : 16 PAP : 25	44 682	67
Flux 3 EMR bi-flux	49 210	PAP	1 158	23,5	+2%	AV : 8 PAP : 16		
Flux 4 ERM plus JRM	24 455	PAP	1 379	56,4	+4%	AV : 24 PAP : 41	61 885	22
Total	73 665	-	6 319	85,8	+0,42 %	AV : 34-64 PAP : 61-98	151 962	42

Le verre :

La distance de l'apport volontaire est estimée à partir du nombre de vidages, les prestataires n'ayant pu fournir les kilométrages exacts.

La collecte du verre en porte à porte est faite avec une bennette spécifique bien identifiée ; les ratios par habitant et efficacité constatés ne sont pas à la mesure du niveau de service en place.

Globalement le tonnage de verre total diminue de 2% ; la baisse sur les quantités en apport volontaire se confirme. Cela conforte la nécessité de poursuivre la densification du réseau des Points d'Apport Volontaire et le développement des colonnes enterrées en centre ville et centres bourgs.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

Ceux collectés en bi-flux sont en ramassage simultané par bennes bi-compartmentées, d'où le ratio efficacité / Transport combiné de 67 Kg/Km. De plus, le bi-flux concerne surtout la commune d'Albi et les secteurs extérieurs et ruraux sont en collecte bimensuelles.

Les EMR et JRM mono-flux ont un ratio efficacité / Transport du sélectif à 22 Kg/Km justifié par des circuits ruraux avec des hauts le pied importants et en une collecte hebdomadaire.

III.3.5. Bennes de collectes sélectives



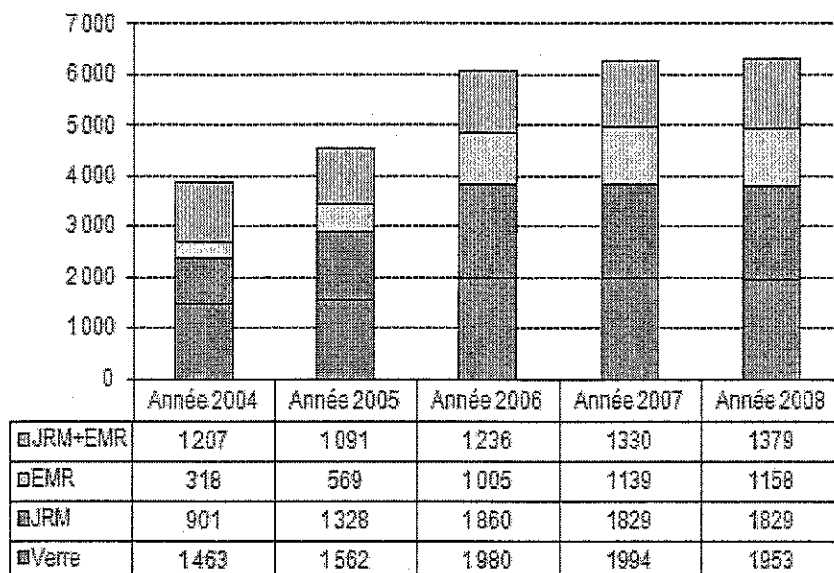
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées. Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collectes sélectives porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires.

Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le S.I.T.O.M.A. avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, démonstration de vidage de conteneur enterré

III.3.6. Evolution des performances des collectes sélectives



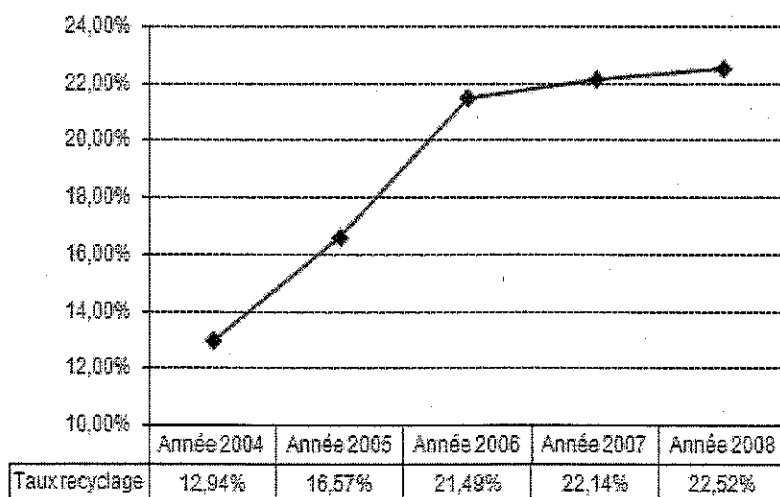
De 2004 à 2006, la progression des tonnages collectés est liée avec la mise en place des collectes sélectives par phases successives sur tout le territoire.

2007 est la 1^{ère} année complète ; le verre est stable, mais il y a des marges de progrès vus les services en place. Les JRM baissent car le porte à porte a remplacé les PAV. De fait, il y a progression pour les ERM seuls et le mono-flux.

2008 confirme le tassement des tonnages verre et donc la nécessité d'analyser le contexte en place. A contrario les autres EMR affichent 68T en plus. Les JRM sont stables.

III.3.7. Taux de recyclage moyen de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008
Gisement total des déchets ménagers	30 056	27 465	28 300	28 421	28 055
Tonnages totaux des collectes sélectives	3 889	4 550	6 081	6292	6319
Taux de recyclage	12,94%	16,57%	21,49%	22,14%	22,52%



Ratios 2008

Gisement total des déchets ménagers	380,85 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	85,78 Kg/hab/an
Taux de recyclage	22,52 %

Faits significatifs

Après 2007, le gisement total OMR plus sélectif baisse aussi en 2008 de 366 T nettes soit moins 1,29%.

Le taux de recyclage progresse confirmant les bonnes performances du tri réalisé par les usagers. La baisse profite donc totalement aux ordures ménagères enfouies moins 393 T nettes soit moins 1,78%.

Sachant qu'au niveau national la production de déchets tend à augmenter avec aussi une part croissante des déchets ménagers, cette deuxième baisse consécutive pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois méritait d'être signalée.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert du S.I.T.O.M.A. installé sur le site du CSDU II d'ALBI - RANTEIL.

III.3.8. Fiche signalétique du centre de transfert

Centre de transfert ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Tonnages autorisés	10 000 T déchets ménagers 5 000 T DIB
Part C2A	Les collectes sélectives C2A représentent 100% de l'activité
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage

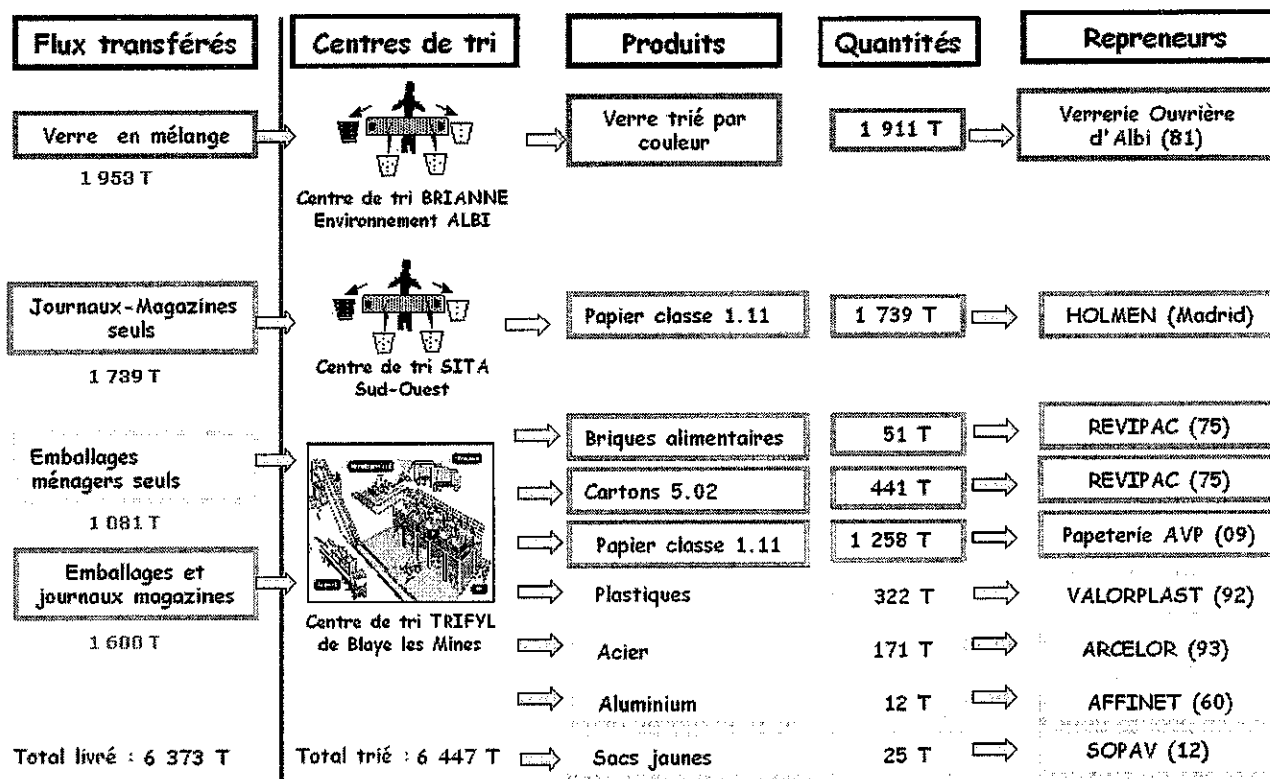


III.3.9. Les tonnages transférés vers les centres de tri

JRM seuls	EMR seuls	EMR + JRM	Verre	Total
1 739 T	1 081 T	1 600 T	1 953 T	6 373 T

Au 31 décembre 2008 il restait 113T à transférer vers un centre de tri ; soit 90T de JRM et 23T d'EMR ;

III.3.10. Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



L'écart entre le tonnage livré et le brut trié est dû au report du stock non trié au 31 décembre 2007.

Organisation du service public

Filière Emballages ménagers

3.3/10

III.3.11. Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15 000 T/an
Tonnages triés 2008	5 696T
Part C2A	48%
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI - RANTEIL

III.3.12. Données sur le tri des collectes sélectives

Tonnages C2A	Tonnages bruts triés				Tonnages valorisés								Taux de refus moyen
Produits	JRM seuls	EMR seuls	EMR + JRM	VERRE	Papier 1.11	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaunes	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-		1 953	-	-	-	-	-	-	1911	-	2,15%
centre de tri SITA SUD-OUEST (31)	1 739	-	-	-	1 739	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	-	1 167	1 489	-	1 258	441	51	322	171	12	-	25	13,64%

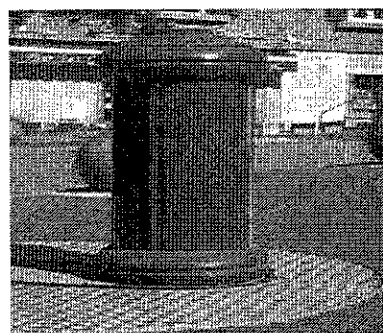
Les 13,64% de refus moyen correspondent à 376T au centre de tri de Blaye les Mines et sont calculés sur 2 756T entrantes facturées. Le tri effectif porte sur 2 656T comprenant 75T reportées de 2007. Compte tenu des 2 681T réelles transférées, au 21 décembre 2008, il restait, de fait, 100T non triées.

Pour le verre, en 2008, on notera la baisse du tonnage trié / valorisé. Dans le même temps, il n'y a pas eu de déclassement ni de chargement refusé et le taux de refus moyen baisse de 1% par rapport à 2007.

III.3.3. Particularités et évolutions :

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois développe les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour la collecte du verre en apport volontaire. Ce mode de collecte donne de bonnes performances et la qualité du verre est excellente.

En attendant une généralisation du dispositif à la Zone C qui a encore le verre en collecte porte à porte, les conteneurs enterrés et semi-enterrés répondent au souci de propreté et d'aménagements de voies publiques des communes et ont aussi une bonne image auprès des usagers en termes de réduction des nuisances sonores.



Faits significatifs

Les collectes sélectives restent de bonne qualité ; les caractérisations sont réalisées, suivant les protocoles ECO-EMBALLAGES, sur trois flux en entrée du centre de tri TRIFYL de Blaye les Mines :

1. Les EMR issus du bi-flux collecté par la régie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ;
2. Les EMR avec JRM du mono-flux de la régie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ;
3. Les ERM avec JRM collectés par l'entreprise ;

Les taux de refus moyens des caractérisations sur les tonnages entrants sont :

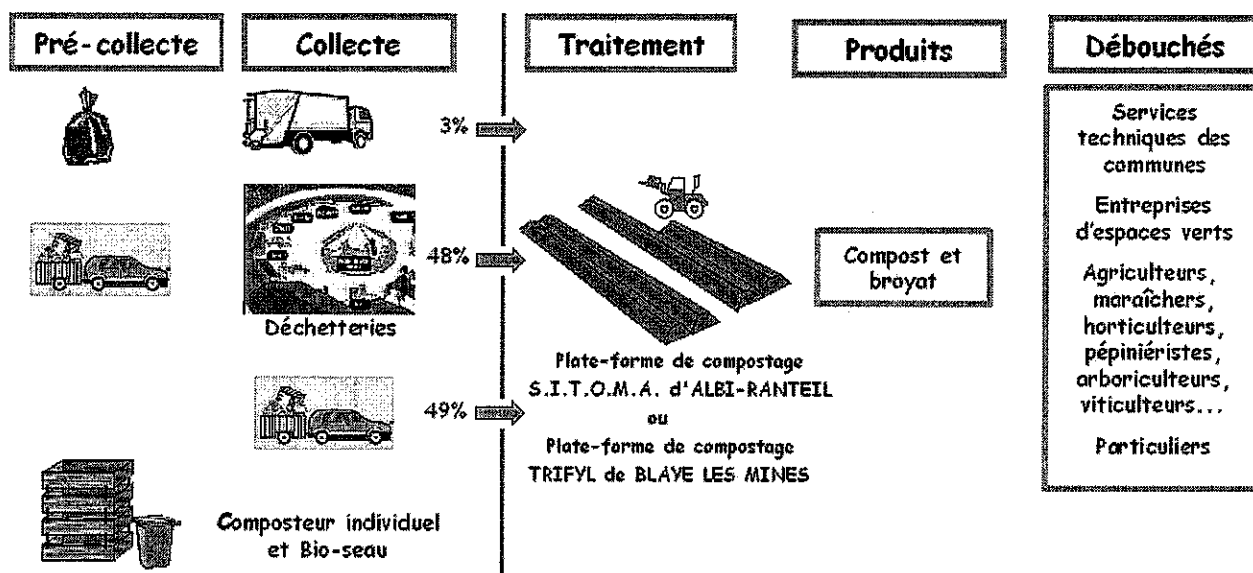
- Pour le flux1 13% collectes sélectives avec très peu de JRM ;
- Pour le flux 2 12% collectes sélectives avec forte proportion de JRM sans défaut ;
- Pour le flux 3 8% collecte sélective en caissette ;

Les refus sont stables pour le flux 1 ; mais, le flux 2 progresse de 4% et le flux 3 de 2%.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage S.I.T.O.M.A. d'ALBI-RANTEIL. TRIFYL dispose aussi d'une compostière, sur BLAYE LES MINES, qui reçoit, entre autres, les déchets verts provenant de la déchetterie de SAINT-JUERY. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de développer le compostage individuel.

III.4.1. Organisation de la filière des bio-déchets



III.4.2. Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2008	5 461 T
Part C2A ménages	62%
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



Particularités et évolutions

La fréquentation de la compostière d'ALBI-RANTEIL, baisse de 2,44%. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente 99% avec 28 113 entrées en 2008. La production des ménages est de 3 474T et baisse de 141T soit 4% sur l'apport volontaire.

Le développement du compostage individuel, qui capte les petites quantités de déchets de jardins et évite des déplacements, explique ces baisses.

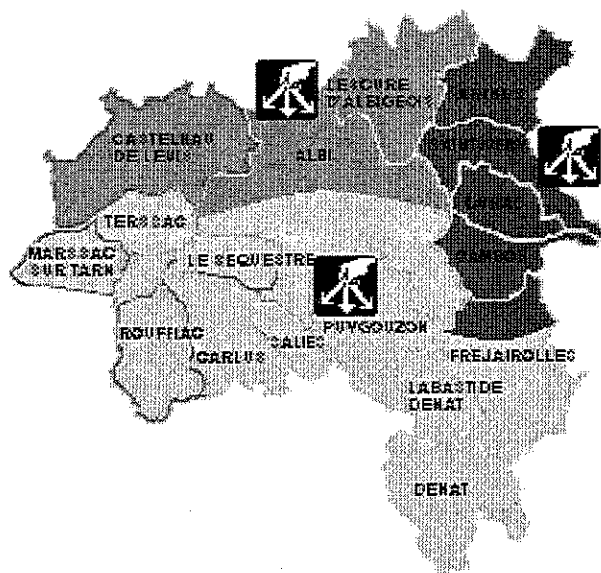
Le tonnage de déchets verts admis, toutes origines confondues, baisse de 2,75% par rapport à 2007.



En 2008, 428 foyers supplémentaires ont été dotés d'un silo de compostage individuel et d'un bio-seau de pré-collecte ;

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le S.I.T.O.M.A. et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.



La déchetterie de SAINT-JUERY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente, par ailleurs, 98% de la fréquentation des déchetteries de Ranteil et Gaillaguès ;

■ Zone d'attractivité déchetterie de Gaillaguès
■ Zone d'attractivité déchetterie de Saint-Juéry
■ Zone d'attractivité déchetterie de Ranteil

III.5.1. Organisation des filières des déchetteries

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Collecte porte à porte sur rendez-vous Déchets verts et encombrants	Tout venant : 1 365T	S.I.T.O.M.A.	Enfouissement
	Gravats : 2 237T	Albi Remblais Recyclage	Recyclage
	Ferrailles : 644T	DECONS (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 195T	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage
 Apports en déchetteries	Déchets verts : 1 568T	S.I.T.O.M.A.	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 1 088T	SEVDB (81)	Tri et valorisation
	DEEE : 395T	OCAD3E	Démontage / Tri et recyclage
	Textile : 36T	Le Relais 81 Mazamet	Tri / Recyclage ou valorisation

Ce synoptique concerne les déchetteries S.I.T.O.M.A. de Ranteil et Gaillaguès ; l'unité de Saint-Juéry fait partie du réseau des 23 déchetteries gérées par TRIFYL qui ne détaille pas, à ce jour, ses données.

Les deux déchetteries S.I.T.O.M.A. ont reçu 7 528T de déchets des ménages, soit 226T en moins qu'en 2007. Le ratio passe de 125 à 121 Kg/hab./an mais, alors que l'écart sur le total est de 4 Kg, le ratio de la part valorisée passe de 107 à 99 Kg/hab./an. La part enfouie augmente donc ; c'est logique car le réemploi concerne surtout des objets en bon état et des matières à valeur marchande.

Les déchets ménagers spéciaux, piles et batteries, ampoules et points lumineux, huiles et graisses et les D.A.S.R.I. sont aussi reçus en déchetteries. Ils représentent 134T supplémentaires extraites des ordures ménagères résiduelles et traitées dans le respect de l'environnement. Ils sont détaillés page suivante.

Organisation du service public

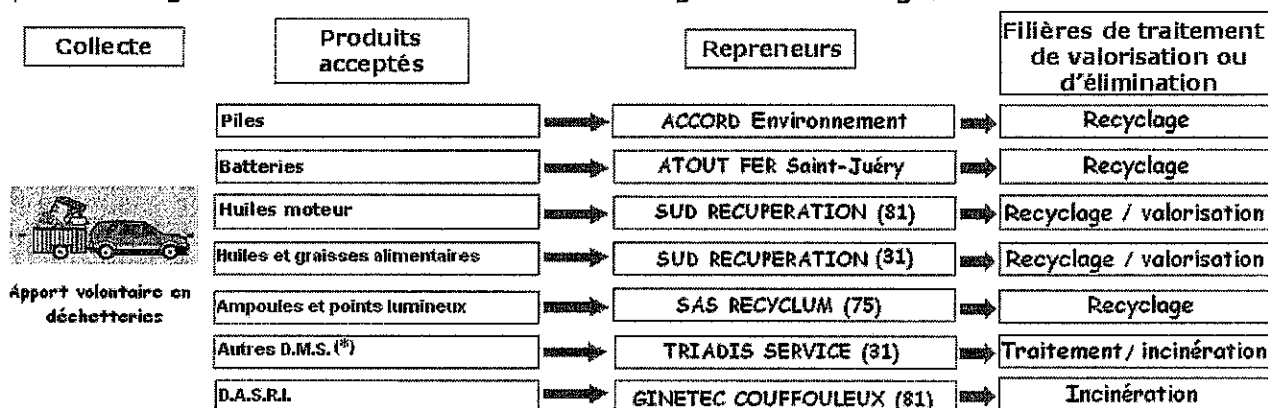
Les déchets dangereux

3.6/¹⁰

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est statutairement compétente, depuis sa création, sur le volet environnement et santé avec le transfert du service Communal Hygiène et Santé initialement territorialisé à la commune d'ALBI. C'est par ce biais, sur son budget général, que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a pris en charge la collecte et le traitement des D.A.S.R.I. des patients en auto-traitement. Ces D.A.S.R.I. sont incinérés dans l'unité de valorisation énergétique de MONTAUBAN (82).

III.6.1. Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène ;

III.6.2. Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (Kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	ACCOR Environnement	4,692	0,0756		
Batteries	ATOUTFER (81)	9,860	0,159		
Huiles moteurs usagées	SUD RECUPERATION (81)	5,400	0,087		
Huiles et graisses alimentaires	SUD RECUPERATION SAS (31)	2,700	0,044		
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	1,278	0,021		
Autres D.M.S.	TRIADIS SERVICE (31)	109	1,758		
D.A.S.R.I.	GENITEC 81800 COUFFOULEUX	0,692	0,011	0	0
TOTAL		133,622	2,16	93	+1,44

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le S.I.T.O.M.A. et TRIFYL gestionnaires des ces équipements. La part TRIFYL de déchets dangereux, imputable à la population de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, est de 23T, à rajouter au tonnage du tableau ci-dessus pour un total arrondi de 157T. Hors D.A.S.R.I., nous passons, en 2008, de 1,5 à 2Kg/hab./an soit plus 1,37%. S'agissant de déchets dangereux, nous considérons cela comme une amélioration qui profite qualitativement à l'environnement et aux OMR. Enfin, 30T en tout bénéficient d'une valorisation soit 0,4Kg/hab./an.

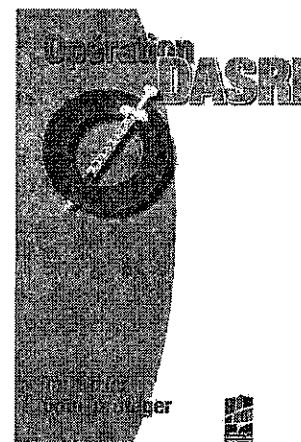
Evolution

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a financé les points de dépôt D.A.S.R.I. des deux déchetteries S.I.T.O.M.A. dans le respect de la réglementation et formé les personnels.

Elle assure aussi l'approvisionnement des pharmacies de son territoire en boîtes à D.A.S.R.I. destinées aux patients en auto-traitement et tient un registre de retrait. Elle gère la mise à disposition des collecteurs individuels et conteneurs de conditionnement des points de dépôt des déchetteries.

La communication a été réalisée avec des aides de la D.D.A.S.S. et de l'ADEME. Pour le fonctionnement, le service est assuré en partenariat avec TRIFYL et est soutenu par le Conseil Général.

Ci-contre l'affichage sur les armoiries D.A.S.R.I. →



Organisation du service public

Filière Déchets non ménagers

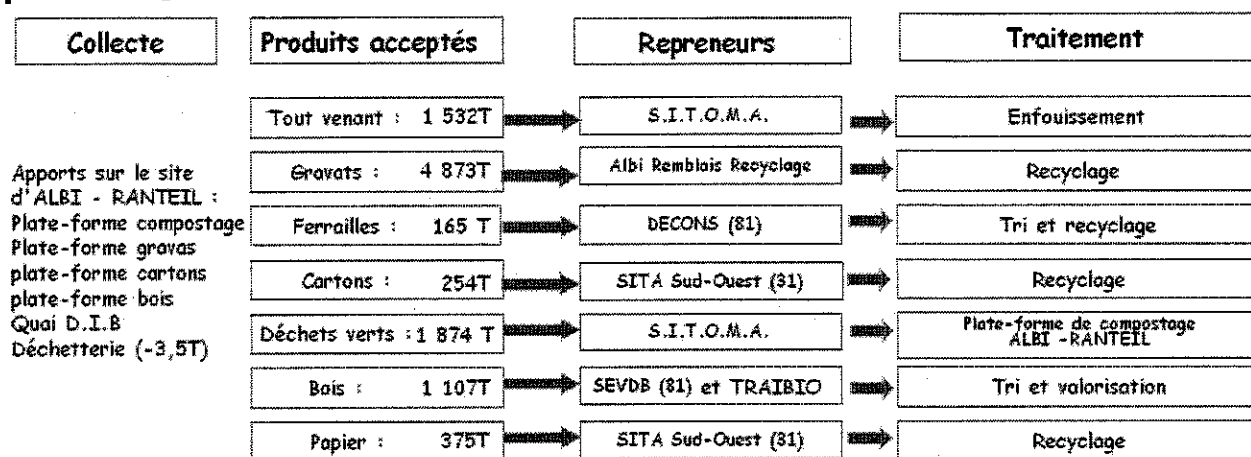
3.7/¹⁰

Introduction

Par l'intermédiaire de plates-formes spécifiques et d'un quai D.I.B. le S.I.T.O.M.A. reçoit sur le site de RANTEIL des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces dispositifs sont une alternative, d'une part, pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets en faibles quantités, mais supérieures à 1 100L/semaine, qui ne peuvent pas être collectés par les circuits habituels des ménages.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur les installations du S.I.T.O.M.A. sur le site d'ALBI - RANTEIL ;

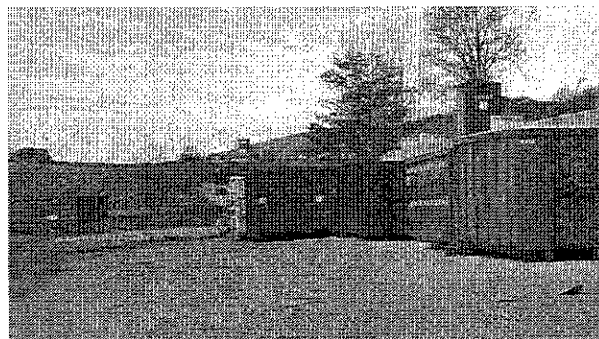
III.5.1. Organisation des filières des déchets non ménagers



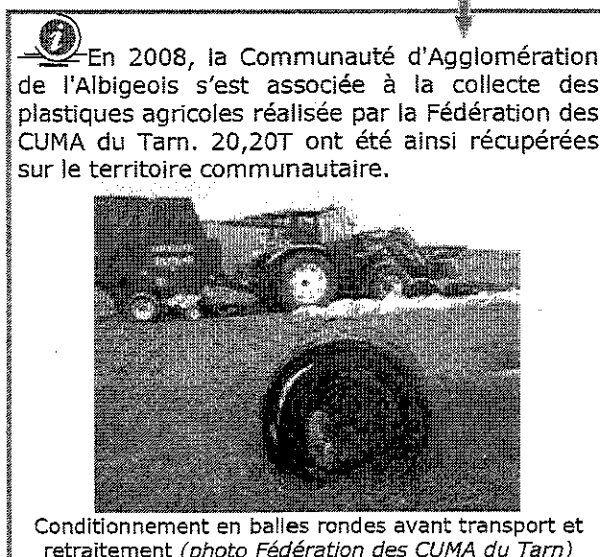
Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2008 représentent en tout 10 180T en baisse de 235T soit 2,26%. Le tout venant enfoui, avec 1 532T, augmente de 184T, soit 13,65%. Néanmoins, la valorisation totale porte sur 8 648T soit 85%. Il faut rajouter 1 722T enfouies de produits du balayage de voies publiques des communes en baisse 262T soit 13,21% pour un total global de déchets non ménagers de 11 902T. Tous produits confondus la production totale de D.I.B. baisse de 497T soit 4%. Le ratio de valorisation global est de 72,66% et de 72,71% avec les plastiques agricoles.

Evolutions :

Les quantités, tous produits confondus, sont en baisse. Néanmoins, il y a des variations en fonction de la nature des produits. La baisse affecte surtout les déchets valorisables, comme en déchetteries. Toutefois, la tarification étant dissuasive, la part enfouie totale baisse de 78T soit 2,34%.



Bas du quai D.I.B.

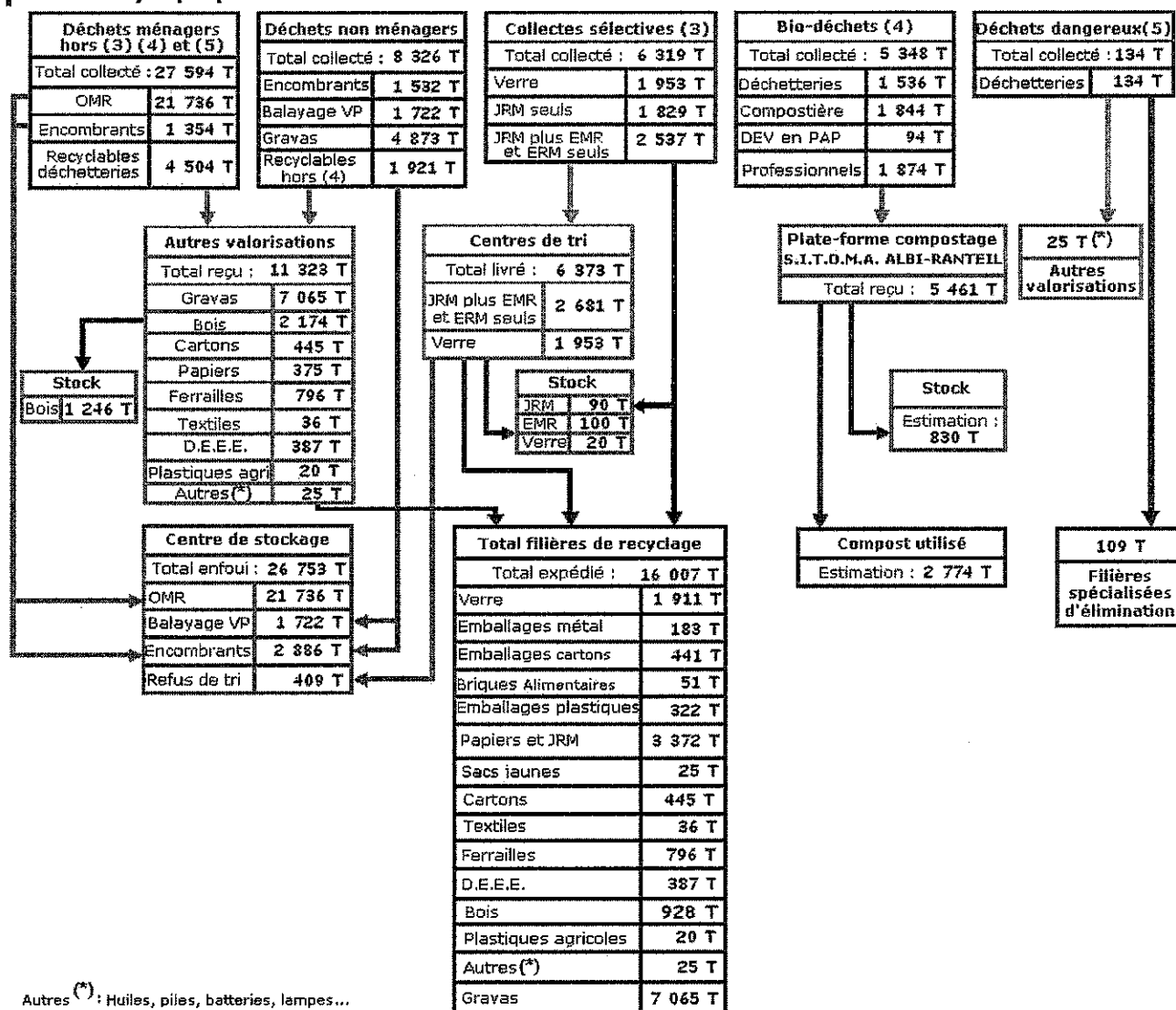


Conditionnement en balles rondes avant transport et retraitement (photo Fédération des CUMA du Tarn)

Introduction

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

III.7.1. Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



III.7.2. Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

Déchets collectés	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
OMR (73 665 habitants)	21 736 T	43,96%	295
Verre (73 665 habitants)	1 953 T	3,95%	27
JRM plus EMR (73 665 habitants)	4 366 T	8,83%	59
Déchets verts des ménages	3 474 T	7,03%	56
Recyclables ménages en déchetteries	4 504 T	9,11%	73
Encombrants déchetteries et PAP	1 354 T	2,74%	22
Déchets dangereux	134 T	0,27%	2
Déchets non ménagers	11 922 T	24,11%	192
Total des tonnages collectés	49 443 T	100%	726

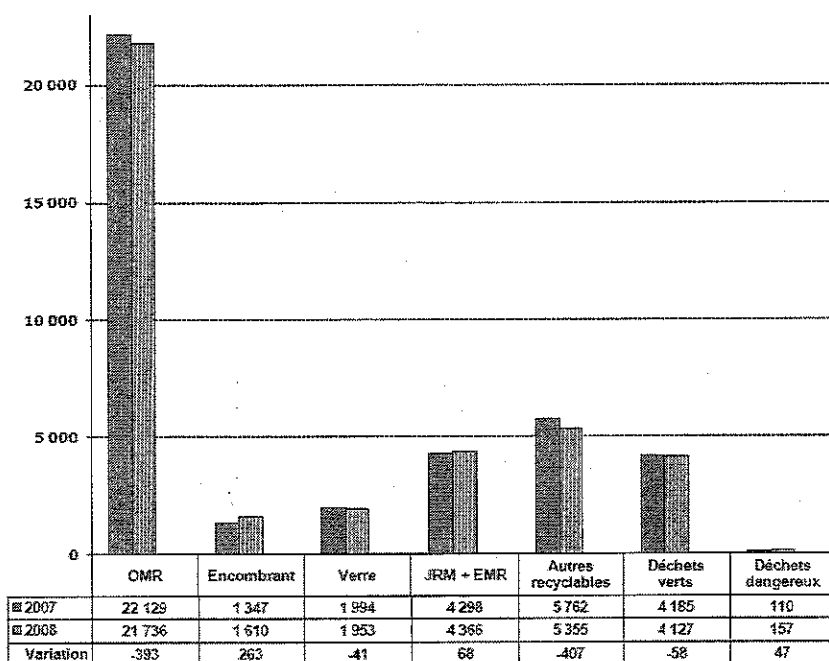
Il faut ajouter ici les déchets des ménages reçus à la déchetterie de SAINT-JUERY. Sur la base des ratios déchetteries et DIB S.I.T.O.M.A. l'estimation est de **1 783T** et de **2 237T** pour les déchets non ménagers : soit **4 020T** traitées par TRIFYL.

Ainsi avec **39 304T** les ménages font 73,5% du total imputable au territoire soit 533 Kg/hab./an dont 67% collectés en porte à porte. Pour 2008, la baisse des déchets produits par les ménages est de 540T soit 7,33 Kg/hab. L'ensemble des déchets baisse de 780T soit 10,6 Kg/hab.

III.7.3. Répartition des modes de collecte des déchets

Type déchets	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables		Encombrants	Déchets dangereux	Total
					Autres	Gravas			
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte Déchetteries Compostière	Déchetteries	Déchetteries	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	21 736	1 953	4 366	3 474 plus 653T(*)	2 312 plus 538T(*)	2 192 plus 313T(*)	1 354 plus 256T(*)	134 plus 23T(*)	39 304
Part/total	55,30%	4,97%	11,11%	10,50%	7,25%	6,37%	4,10%	0,40%	100,00%

(*) Ventilation des 1 783 T estimées des ménages reçues à la déchetterie de SAINT-JUERY et traitées par TRIFYL ;



Constat et évolutions

Le graphique ci-contre est établi avec les chiffres 2007 et 2008 prenant en compte tous les déchets produits par les ménages, pour tout le territoire de l'agglomération et collectés en porte à porte et en apport volontaire, avec les moyens de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et par le biais des déchetteries S.I.T.O.M.A. et TRIFYL.

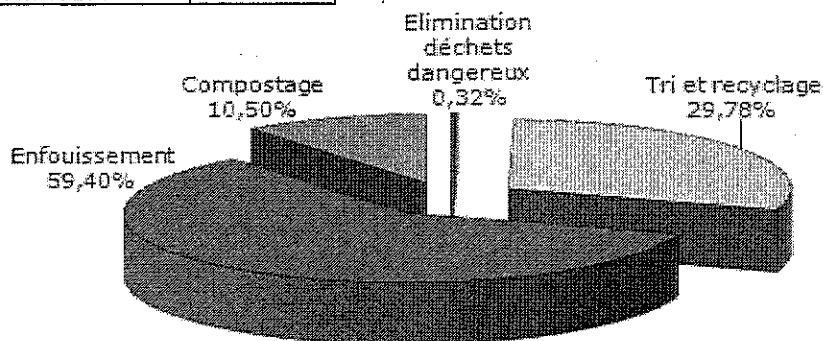
Ce comparatif, avec 521T en moins sur le total 2008 par rapport à 2007, confirme la tendance globale à la baisse des déchets des ménages.

Il y a 130T en moins d'enfouies ; la hausse sur l'encombrant tempérant la baisse significative des OMR.

Les apports en déchetteries baissent de 155T même si c'est au détriment de la part valorisée.

III.7.3. Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrant	Gravas	Autres valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature du traitement	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Elimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	21 736	1 953	1 829	1 158	1 379	4 127	1 610	2 505	2 850	157	39 304
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	1 953	1 829	1 158	1 379	4 127	0	2 505	2 850	30	15 831
Taux de collecte en vue d'une valorisation	40,28%	Les gravas sont intégrés car effectivement dirigés et retraités sur une plate-forme de réemploi.									



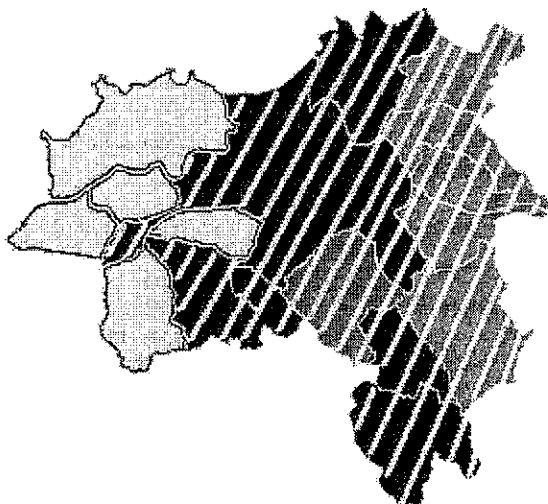
Constat et évolutions

Avec 40,28%, le taux de collecte en vue d'une valorisation reste stable entre 2007 et 2008, confirmant ainsi que la maîtrise de l'enfouissement et la gestion raisonnée des déchets passent par le développement de traitements alternatifs respectueux de l'environnement et faisant l'économie de matières premières et d'espace.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et deux entreprises privées.

IV.1. Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR
	Collecte du verre en porte à porte
Ets. Pierre CARCANO	Collecte du verre en apport volontaire
S.I.T.O.M.A.	Exploitant CSDUII ALBI - RANTEIL
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés
	Transfert des collectes sélectives
TRIFYL	Collecte du verre en apport volontaire
	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR

Collectes COVED Verre S.I.T.O.M.A. Verre CARCANO Collectes Régie C2A

IV.2. Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
S.I.T.O.M.A.	Exploitant CSDUII ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
TRIFYL	Collecte du verre en apport volontaire	78%
	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR	100%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le S.I.T.O.M.A. ou TRIFYL les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire ;

IV.3. Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Groupe affilié	Nature des prestations	Type de contrat	Durée et Echéance	KE TTC par an	Evolution n/n-1
COVED-Midi Atlantique	SECHET	Collectes en porte à porte : • Ordures ménagères résiduelles • Collectes sélectives JRM et EMR • Collecte du verre	Marché public de prestations de services	Annuel renouvelable 31/07/2010	276 280	1,01%
Ets. CARCANO	opérateur indépendant	Collecte du verre en apport volontaire	Marché public de prestations de services	Annuel renouvelable 06/07/2010	20	5,26%

Constat et évolutions

Du fait des conditions renégociées en 2007, la révision du marché est de 0,60€/hab. sur l'année.

Les 5,26%, soit 0,13€/hab., sont une révision de prix. A cause de la flambée des tarifs des carburants, le prestataire a demandé la remise à niveau de ses prix unitaires. Ce marché n'avait pas été révisé avant.

Les prestataires

4.2/10

Les fournitures

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Ces différents marchés ainsi que les dispositions du Code des Marchés Publics en matière de commande publique pour de faibles montants permettent d'assurer la mise en place rapide des contenants notamment.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

IV.4. Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Groupe affilié	Nature prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant en K€ TTC	Evolution n/n-1
CITEC ENVIRONNEMENT 31 rue des Hautes Pâtures 92737 NANTERRE CEDEX	CITEC	Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	22/06/2008	654,05	+543%
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	S.A.S.U.	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	06/10/2008	288,61	+69%
BEAUVAIS DIFFUSION Z.A. les ULIS 6 avenue de Scandinavie BP 313 91958 COURTABOEUF Cedex	S.A	Acquisition de silo de compostages individuels	marché à bon de commande avec tranche ferme et deux tranches conditionnelles	2008	23,57	-63%
Et. ments BEL et Fils - ZI GARBAN Route de Castres 81 990 PUYGOUZON	SARL	Armoires sécurisées pour les D.A.S.R.I.	Marché à procédure adaptée	2008	8,13	-
PLASTIC OMIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	PLASTIC OMIUM	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	08/07/2012	188,22	-
ENTREPRISE MALET Côte de Rantell 81000 ALBI	SA	Travaux d'installation de conteneurs enterrés	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	08/07/2012	98,39	-

Constat et évolutions

Compte tenu de la conteneurisation des communes de PUYGOUZON, CUNAC, CAMBON, FREJAIROLLES et ARTHES, l'achat de contenants de collectes type bacs roulants progresse fortement entre 2007 et 2008.

Le montant acquis de sacs pour les ordures ménagères et les collectes sélectives augmente aussi car le Service de collecte des déchets ménagers a constitué un stock tampon pour lui permettre de répondre aux besoins en attendant la passation du nouveau marché.

La baisse sur les achats de composteurs s'explique ici aussi par l'échéance du marché et donc l'acquisition des 400 silos correspondants à la dernière tranche.

La société BEL et fils a fabriqué et fourni les deux armoires sécurisées pour la collecte en apport volontaire des D.A.S.R.I. dans les deux déchetteries du S.I.T.O.M.A. ; et il n'y a pas eu d'achat de colonne supplémentaire pour la collecte du verre en apport volontaire.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis l'accent en 2008 sur le développement des équipements enterrés de collectes. Cela se traduit par deux nouveaux marchés attribués à PLASTIC OMIUM systèmes urbains / TEMACO, d'une part, et S.A. MALET, d'autre part, pour des aménagements sur 4 ans en tout.

Introduction

Les investissements 2008 ont privilégié deux axes :

- La poursuite de la conteneurisation et le renouvellement de contenants ;
- L'accélération de la mise en place d'équipements enterrés ;

V.1. Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition en %
Achat de contenants de collectes	654	64%
Grosses réparation Bennes de collectes	82	8%
Equipement enterrés de collectes	287	28%
Total	1 023	100%

En 2008, les investissements majeurs portent sur le développement des matériels de collecte. La conteneurisation prend une part importante compte tenu des 3 064 foyers équipés.

Avec 28%, les équipements enterrés sont aussi un axe fort d'investissement de la collectivité en 2008 et pour l'avenir.

La poursuite du renouvellement des bennes est repoussée à 2009 avec une prise en compte environnementale plus affinée qui devrait guider des choix durables.

V.2. Coût et financement du service

Les budgets déchets de la Communauté d'Agglomération sont en comptabilité M14 non assujetti à la T.V.A. et avec récupération du F.C.T.V.A. ; il en est de même pour l'opérateur S.I.T.O.M.A.. Ces coûts sont donc donnés nets sans T.V.A. ajoutée ou à retrancher. Les coûts des deux opérateurs privés et de TRIFYL sont avec T.V.A. 5,5%. Les sacs sont avec T.V.A. 5,5% sauf les biodégradables qui sont à 19,6%.

Les contenants sont amortis sur 5 ou 7 ans ; les véhicules sur 10 ans. Ces amortissements sont pris en compte. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois n'amortit pas les locaux et terrains qui ont été mis à disposition pour l'exercice de la compétence par les communes. Néanmoins, il a été procédé à une prise en compte plus exhaustive des charges structurelles à rattacher (services fonctionnels, élu...).

Néanmoins, le tableau ci-après est réalisé avec les données du Compte Administratif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et de « L'état de répartition de la TEOM-Section de fonctionnement »

Indicateurs économiques collecte et traitement

	en K€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	6 190	84
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	375	5,09
Coût technique du service	5 815	79
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphe....	427	5,80
Pénalités et débits sur investissements	53	0,72
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	5 335	72

Constat et évolutions

Les recettes et soutiens 2008 couvrent 14% des charges contre 12% en 2007.

La charge totale augmente de 6,19% et la charge nette de 4,88% au final.

Coût complet par zone

Territoire	Opérateurs	Coût OMR			Autres services déchets en K€	Amortis.	Total charges	Recettes par zone	Coût à charge	€/hab.
		en K€	PAP	AV						
Zone A	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST	2 401	1 093	66	193	280	4 033	524	3 509	76
Zone B	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST CARCANO	995	509	25	56	102	1 687	246	1 441	69
Zone C	COVED S.I.T.O.M.A. TRIFYL	289	150		18	13	470	85	385	59
Totaux		3 685	1 752	91	267	395	6 190	855	5 335	72

Mode de financement

	2007			Ecart	2008			Ecart
	TEOM perçue des usagers	7 181 K€	97€/hab.		7 452 K€	101€/hab.	17€/hab.	
Coût complet		5 829 K€	79€/hab.	18€/hab.	6 190 K€	84€/hab.	17€/hab.	

Constat et évolutions

Le total TEOM croît de 3,8%, les autres recettes de 15,23%. La collectivité dégage pour elle 469K€ soit 6,37€/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 23€/hab. en 2007 et 22€/hab. en 2008
(Eléments du bilan-Etat de répartition de la TEOM-Section fonctionnement : Dépenses-014-Atténuation de produits)

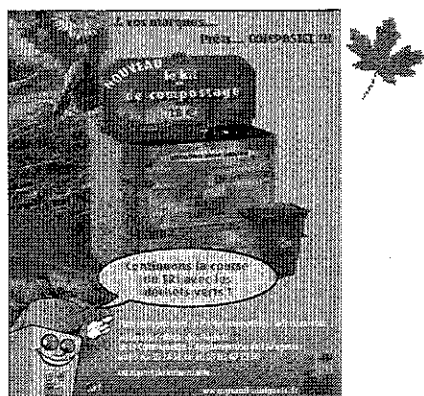
Politique et mesures mises en oeuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



VI.1. Collecte des D.A.S.R.I.



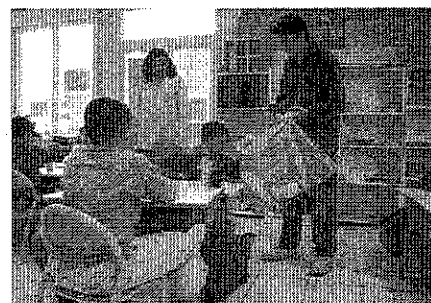
VI.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

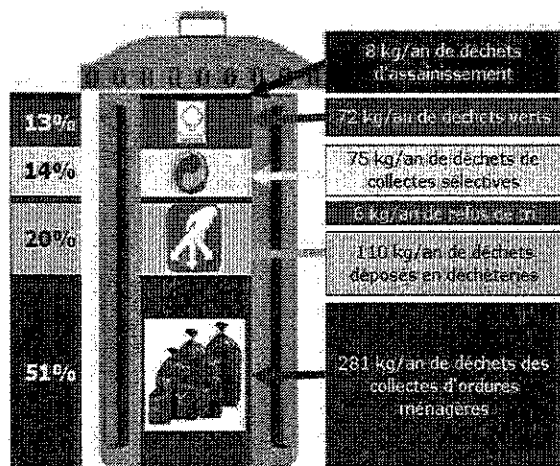
Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.



VI.3. Interventions dans les écoles



VI.4. Répartition des déchets ménagers du Tarn

Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

Dans ce contexte, compte tenu des objectifs du GRENELLE de réduction des déchets résiduels et du sélectif provenant des ménages et assimilés, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend participer à l'élaboration du Plan de Prévention des Déchets du Tarn qui doit suivre la révision du P.D.E.D.M.A.81. Son objectif est de définir ensuite ses propres mesures et de décliner les objectifs à l'échelle de son territoire à travers un programme local de réduction des déchets contractualisé avec l'A.D.E.M.E.

Introduction

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service. Les équipages sont composés d'un chauffeur et deux rippers, 14 bennes sortent quotidiennement. Pour garantir l'effectif minimum nécessaire la régie compte 3 agents temps pleins titulaires par équipages et un effectif de renouvellement de 12 personnes. Ainsi, le recours aux saisonniers ne se fait que sur 10 semaines en été, période importante de départs en congés.

VII.1. Caractéristiques des personnels collecte et traitement des déchets

Emplois 2008	EFFECTIFS					STATUT				AGE			SEXE	
	Effectif au 31/12/2007	Départs 2008	Arrivées 2008	Effectif au 31/12/2008	Variation 2008/ 2007	Titulaires	Contract. ETP	Emplois aidés	Salarisés	< 30 ans	30 à 45 ans	> 45 ans	Hommes	Femmes
TOTAL Emplois	63,6	0	6	69,6	1%	63,6	6	0	28	33	53	11,6	96	1,6
Agent Collecte	40		3	43	7,5%	37	6			2	34	5	40	
Mécanicien	1	0	0	1	0%	1					1		1	
Chauffeur	13	0	2	15	15%	15					10	3	13	
Agent polyvalent et lavage	3	0	0	3	0%	3					3		3	
Ambassadeur du Tri	1	0	1	2	50%	2				2			1	
Agent administratif	1,3	0	0	1,3	0%	1,3				1		0,3	1,3	
Encadrement intermédiaire	2	0	0	2	0%	2						2	2	
Cadres	2,3	0	0	2,3	0%	2,3					1	1,3	2	0,3
Saisonniers (10 semaines)	0		28	0	0%				28	28			28	

Observations

En 2008, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 6 Equivalents Temps Pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements mais ont permis aussi la réorganisation et la communication en fin d'année sur les secteurs de collectes nouvellement conteneurisés. L'effectif au 31 décembre préfigure donc la structure du Service de collecte des déchets ménagers de 2009 année pleine de l'organisation en mono-collecte conteneurisée des OMR de la zone B2.

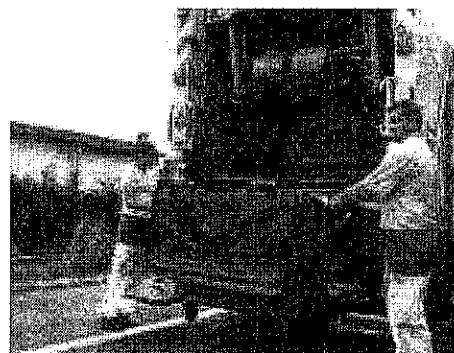
Entre 2007 et 2008, de fait, la masse salariale totale a augmenté de 170K€ soit 8%.

VII.2. Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipés de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les rippers.

La prise en compte des addictions, démarrée en 2007, a conduit, en 2008, à la formalisation d'une « Charte alcoologie ».

Les améliorations protégées dans les locaux du personnel (nouveau réfectoire) et pour accéder à des boissons chaudes ou froides sans alcool (distributeur) ont été plébiscitées en 2008 par les agents comme par l'encadrement.



Constat et évolutions

L'absentéisme total est de 10%, soit 21 jours/agent/an. La maladie ordinaire est majoritaire avec 14 jours/agent/an. Les accidents du travail ne représentent que 2 jours/agent/an.

La collectivité entend poursuivre cette politique qualité en faveur de l'hygiène et la sécurité du personnel.



Un agent coûte en moyenne 350€/an en vêtements de travail ; compris leur entretien ;

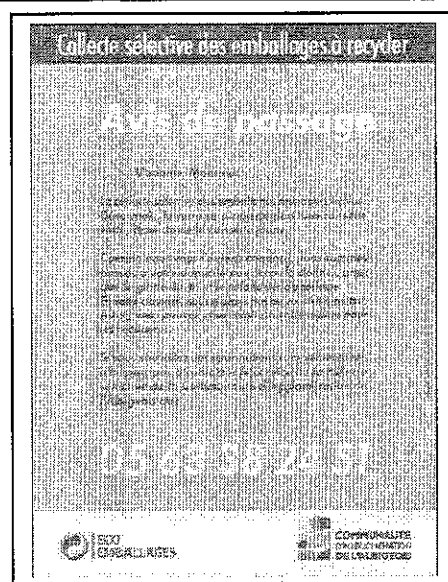
Communication et relations usagers^{8/10}

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des ces appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGEOIS, donne, à chaque parution, le baromètre du tri qui reflète directement les performances des usagers. Ces données sont aussi diffusées aux élus du bureau qui mesurent ainsi les retombées de leur politique.

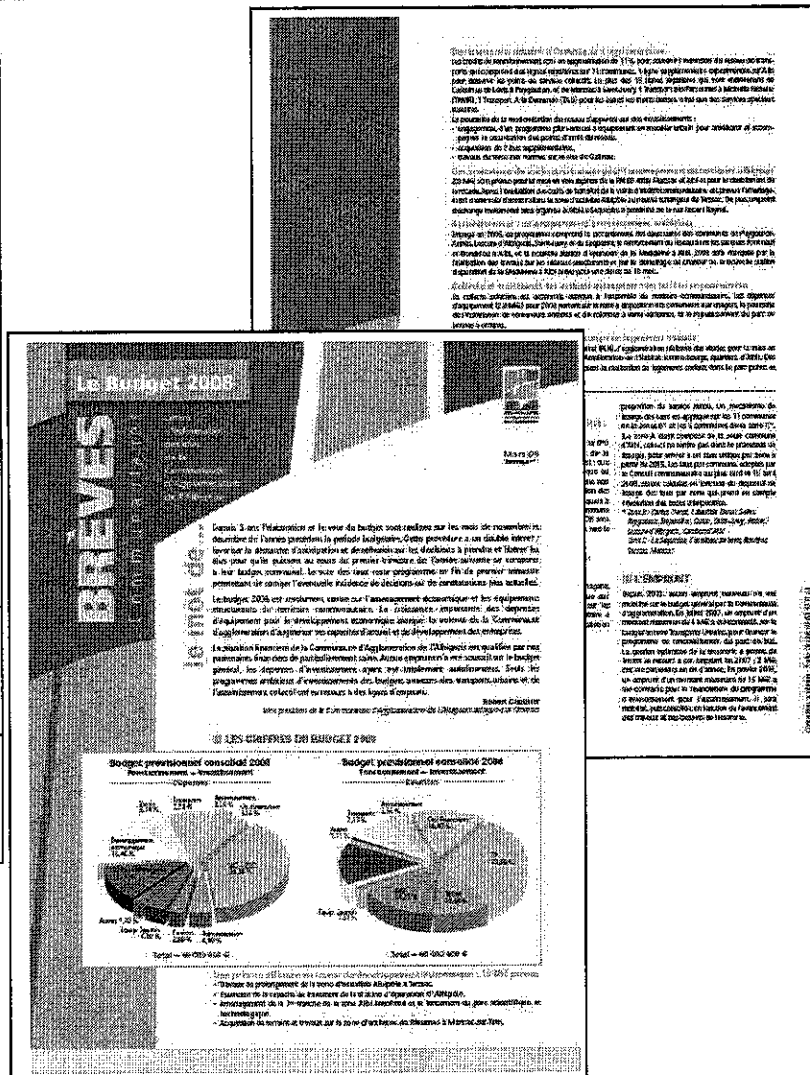
En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.



VIII.2.1. Exemple de communication ciblée

VIII.1. Principales actions 2008

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Journaliste	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGEOIS, baromètre du tri, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri Intervention sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri
Scolaires	Animations dans les écoles
Tous publics	Participation aux Journées Nature 2008 Midi Pyrénées en partenariat avec TRIFYL sur le thème de la réduction des déchets ;



VIII.2.1. BREVES communautaires : bulletin d'information des élus

VIII.2. Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois : www.grandalbigeois.fr

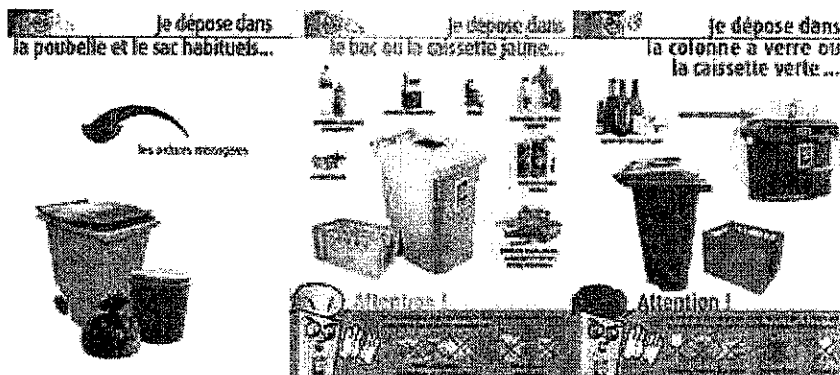
BREVES communautaires ;

Guides du tri, calendriers de collecte, avis de passage ;

Communication ciblée ;

Dépliants du compostage individuel ;

Quatre numéros du GRAND ALBIGEOIS



VIII.2.1. Guide du tri



Le kit de compostage : best-seller de l'automne

Le service de Collecte des déchets ménagers vous présente le clou de sa collection automne/hiver 2008 : le kit de compostage. Jardiniers amateurs : réservez le votre sans attendre, sinon...



Dix car, même si vous les trouvez très tendance, le kit de compostage n'est pas conçu pour décorer votre salon mais pour fabriquer, au fond de votre jardin, 400 ou 600 litres d'engrais naturel...

Avec le compost, vous gagnerez ! Les français génèrent plus de 360 kg de déchets par an et par personne. On estime la production de fermentescibles (restes de cuisine) à 35 kg par habitant par an. Ce chiffre peut atteindre 180 kg si l'on y ajoute les déchets verts (taille des végétaux).

Le compostage permet de réutiliser intelligemment tous ces résidus organiques. En incorporant l'humus obtenu, à l'issue d'un lent processus de fermentation, à la terre de ses plantes, le jardinier en améliore la fertilité, limite son recours à des engrais chimiques et son volume de déchets traités par la collectivité !

Le composteur individuel a été pour moi une révélation ! Très pratique, compact, propre et efficace, il optimise la fabrication du compost ménager. A l'ombre du lilas, il est intégré au jardin et toute la famille s'en sert. Je l'ai obtenu en 2002, le modèle était sans fond... ainsi il accueille chaque hiver une famille de hérissons qui ont apprécié ce site chaud et couvert ! Depuis que je fais mon compost, je n'achète aucun autre engrais. Au printemps, à la rentrée en état des plantations, j'utilise le compost grossier en couche de paillage de surface sur 10 à 20 cm d'épaisseur sur tous mes massifs en fonction des végétaux en place. Il constitue une protection mécanique, hydrique et thermique du sol. Le paillage limite les arrosages et la retours au binage. Il ramolfit le sol au démarrage de la végétation et la protège contre des gelées tardives. Comme il ferme une enveloppe un peu à ce stade il limite les plantes de mauvaises herbes qui germent alors ensuite. Il fait liti ramassage des indésirables en empêchant leur enracinement profond. Au printemps suivant, je tendis à la grille, il enrichit mon sol et l'allège en facilitant la circulation de l'eau et de l'air... Et je recommence le cycle ! Pour mes pots, bacs ou jardinières, je mélange 1/3 de compost tamisé à 2/3 de terre de jardin pour les nouvelles plantations, en ramassage, je mélange 50% compost au substrat sorti du pot. Pour le potager, je vais jusqu'à 50% de compost mélangé au sol par bêchage ou au mouchoir leur c'est proportionnel est fonction des besoins de la plante la première année et de mon assolement. Le compost est un amendement très riche, il ne faut pas l'utiliser pur, ni le couvrir pas des racines car il brûlera la plante. Quelles que soient les proportions il faut veiller à bien faire un mélange homogène à partir de résidus de petite taille. Je trouve l'idée du kit avec un bidon très excellente ; on peut optimiser la récupération des déchets de cuisine, j'en ai eu pas... *scandale !*

Paroles de bécheuse...



Préparer un été propre

Pour le service de Collecte des Déchets Ménagers de la Communauté d'Agglomération, l'été aussi se prépare activement.



sa portée est au large

forte avec l'usage

Les responsables du service doivent adapter la collecte au calendrier culturel et sportif de l'albigeois. La réussite d'un événement passe aussi par la qualité de ses poubelles ! Toute notre équipe est mobilisée pour disposer des équipements spécifiques supplémentaires autour de la Cathédrale d'Albi lors du festival Pause Guimé ou sur les différents espaces des épreuves de l'Eurogym ou du Championnat de France d'athlétisme, pour ne citer que ces temps forts de l'été.

Informations au 05 63 49 13 50

Un calendrier le bon sens ne peut être acheté séparément du composteur... à l'automne 2008

VIII.2.2. Communication sur le compostage

Pourquoi ne pas consigner les bouteilles, comme autrefois ?

La distribution en grande surface notamment, n'est plus du tout adaptée à ce mode de valorisation. Le recyclage est la voie la plus sûre selon des critères sanitaires et économiques. Les filières de recyclage sont désormais très opérationnelles et bien ancrées dans les mœurs.

Le chiffre

29 kg de verre collecté/an/habitant sur l'albigeois en 2006, le syndicat départemental de valorisation des déchets du Lot enregistrait près de 46 kg/habitant ! Au niveau national 35 kg/an/habitant en porte à porte et 27,5 kg/an/habitant en apport volontaire (chiffre concernant le milieu semi urbain, c'est-à-dire un territoire semblable à l'agglomération albigeoise)

Allez on peut mieux faire, alors en compte sur vous !



Tout trier pour protéger !



A l'issue de 3 années, des boîtes de médicaments usagés (MUS) ont été déposées aux pharmacies, aux particuliers ou aux centres de tri. Ces boîtes de médicaments usagés (MUS) sont des déchets dangereux et doivent être traités de manière spécifique. Elles ne doivent pas être jetées dans les poubelles, ni dans les toilettes, ni dans les égouts. Elles doivent être déposées dans les boîtes de collecte dédiées, qui sont disponibles dans toutes les pharmacies participant à l'opération. Les boîtes de collecte sont disponibles dans toutes les pharmacies participant à l'opération. Les boîtes de collecte sont disponibles dans toutes les pharmacies participant à l'opération.

La question de la collecte des déchets dangereux de type 3 (comme les médicaments usagés) a été traitée par le syndicat départemental de valorisation des déchets du Lot enregistrait près de 46 kg/habitant ! Au niveau national 35 kg/an/habitant en porte à porte et 27,5 kg/an/habitant en apport volontaire (chiffre concernant le milieu semi urbain, c'est-à-dire un territoire semblable à l'agglomération albigeoise)

Allez on peut mieux faire, alors en compte sur vous !

VIII.2.3. Communication collectes

VIII.2.4. Communication verre -

VIII.2.5. Communication D.A.S.R.I.

Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Introduction

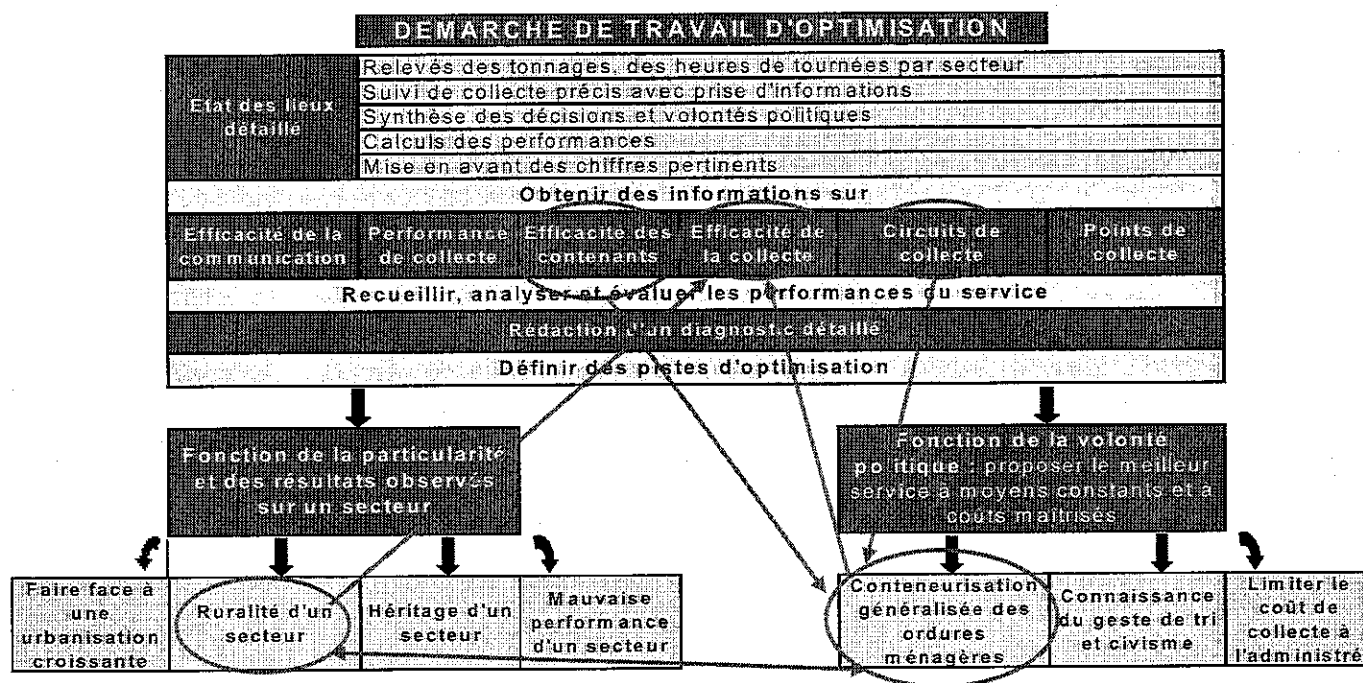
La volonté, pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, est d'homogénéiser autant que possible la collecte tant au titre des contenants comme des fréquences. L'objectif est d'offrir un juste service de qualité à tous les foyers en privilégiant l'optimisation technique, sécuritaire et d'efficacité pour un gain environnemental et de temps, une économie de ressources, un cadre social plus serein, un traitement équitable d'une population qui s'accroît.

IX.1. Bilan des actions et événements principaux de l'année 2008

L'année 2008 initie le déploiement de dispositifs de collecte évalués comme pertinents lors des études d'optimisation. C'est le cas de la conteneurisation et du développement contrôlé d'une part d'apport volontaire en renfort et complément du porte à porte dans le cadre de fréquences ramenées en mono-collecte hebdomadaire par exemple. Notons que l'opération « KIT DE COMPOSTAGE », fut aussi un succès sur 2008 et sera renouvelée à partir de 2009.

Les performances de tri, accompagnées de recettes en hausse pour la collectivité, sont un sujet de satisfaction pour les élus et les usagers sont vivement encouragés à poursuivre. Néanmoins, dans un contexte économique incertain pour 2009, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend poursuivre la réduction de ses déchets en attendant de s'inscrire aussi dans l'optique d'un « Programme local de réduction » en cohérence avec les axes du GRENELLE.

La démarche d'optimisation reste d'actualité ; les actions entreprises n'entravant pas le déroulement de la réflexion. Le rapport d'ensemble complet et cohérent définitif qui doit être remis au plus tard en 2010.



IX.2. Synoptique de l'étude d'optimisation

Perspectives 2009

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit :

- D'achever la conteneurisation des ordures ménagères résiduelles sur la commune de SAINT-JUERY.
- De mettre à profit le renouvellement des vieilles bennes de collectes pour rechercher des énergies alternatives ;
- De réaliser et mettre en service la station de transfert à la fermeture du CSDU II d'ALBI-RANTEIL ;
- De développer les partenariats ;
- De concourir pour une nouvelle labellisation ;
- D'engager les travaux du centre technique ;

Tableaux de bord de synthèse

10/10

Introduction

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

17 communes

73 665 habitants

32 324 logements

Territoire semi-urbain

281 Km²

352,72 Habitants/Km²

14,54% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

X.1. Les dispositifs de collecte

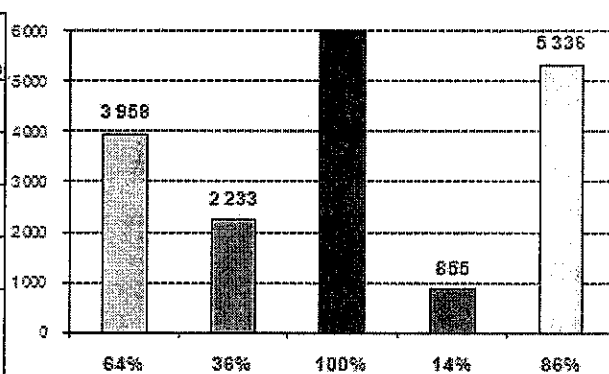
	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers	Autres Recyclables	Encombrants ménagers	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers
Habitants desservis	73 665	73 665	73 665	73 665	73 665	73 665	73665	-
Modes de collecte		porte à porte	porte à porte et apport volontaire	3 déchèteries + composteurs + compostière + porte à porte	3 déchèteries	3 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Qual DIB + plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenant		Sac et bac	Sac, bac, caissette	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/an	53 463	21 736	6 319	4 127	5 355	1 610	157	14 159
Tonnages collectés en kg/hab./an	726	295	86	47	73	22	2	-

X.2. Les dispositifs de traitement

	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Encombrants des ménages	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers enfouis
Nombre d'habitants desservis	73 665	73 665	73 665	-	-	73 665	73 665	-
Tonnages traités en T/an	53 492	21 736	6 348	6 001	14 006	1 610	157	3 634
Tonnages traités en kg/hab./an	726	295	86	-	-	22	2	-

X.3. Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM	Autres services déchets	Déchets non ménagers
Coût complet de collecte (k€)	3 958	2 452	1 239	267	-
Coût complet de traitement (k€)	2 232	1 505	727	-	-
Recettes industrielles, soutiens, aides (k€)	855	0	855	0	-
Coût aidé du service public (k€)	5 335	3 957	1 111	267	-
Coût aidé du service public (€/hab.)	72,42	53,72	15,08	3,62	-



X.4. Les données environnementales

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Evolution tonnages collectés année n/n-1	-1,44%	-1,78%	0,43%	-1,36%	-1,67%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	127	42	-	-
Evolution tonnages réceptionnés n/n-1	-1,45%	-1,78%	2,38%	-1,36%	-1,67%
Taux de refus (% enfouir)	50,70%	100%	6,47%	14,31%	25,67%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	49,30%	0%	93,53%	85,69%	74,33%

53 463T en 2008, c'est 780T en moins de déchets imputables au territoire de l'agglomération, soit 1,44% de baisse. 26 356T, à 60% issues des ménages, ont été collectées pour valorisation, soit 49,30%. Le taux est stable avec 401T en moins de reçues.

Conclusion

Avec la sécurité renforcée, l'optimisation des collectes, les efforts de tri et de valorisation, la recherche de solutions alternatives de traitement et la réduction des déchets, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend atteindre un meilleur équilibre de ses coûts et un fonctionnement durable des services.